

Orliac de Bar

Le Pont du Passadour

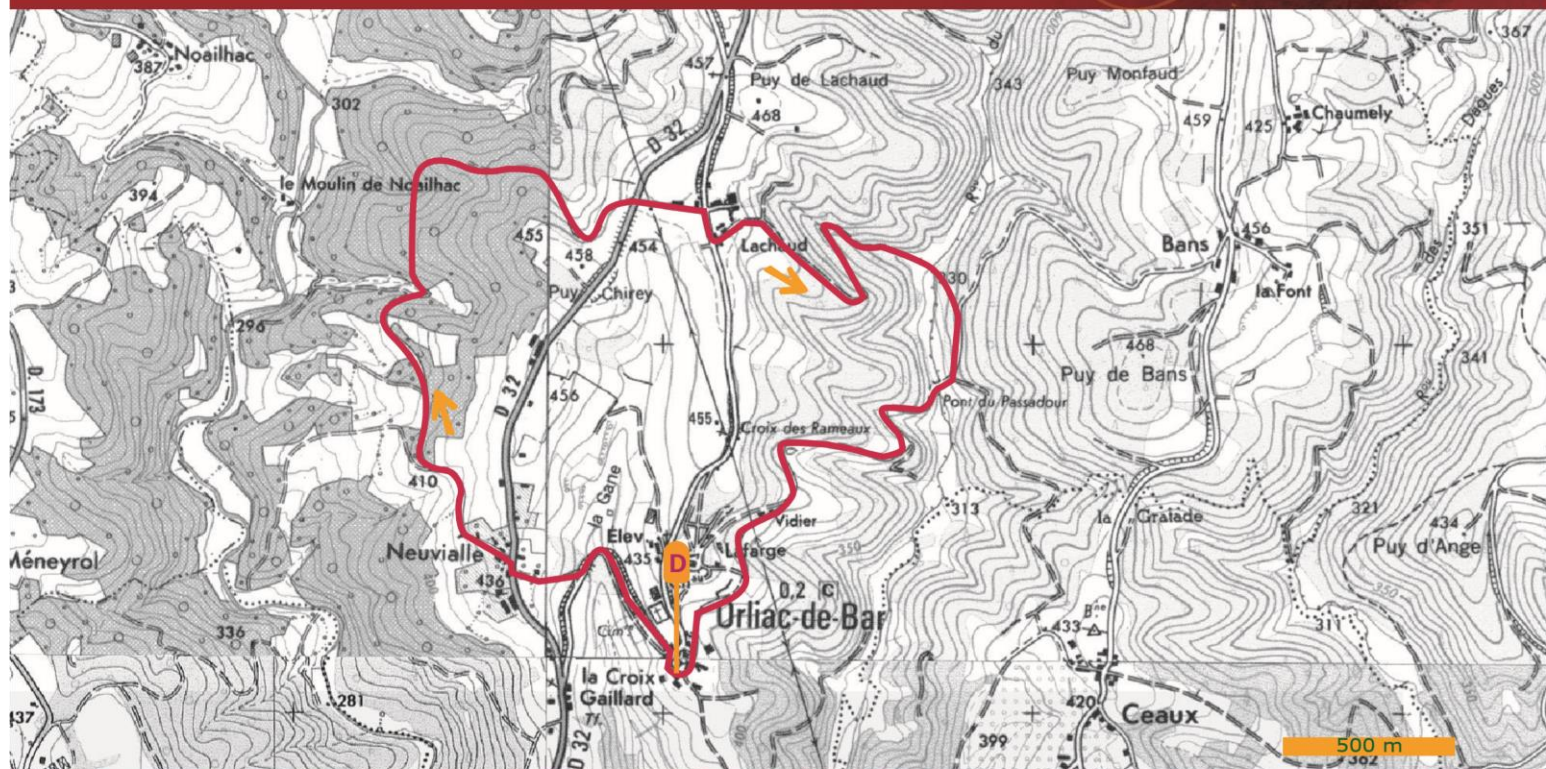
NOUVEAU
Possible avec GPS
en location

Départ : place du 19 mars 1962, au bourg

7 km 2 h

Balisage jaune

Assez difficile (quelques passages difficiles en VTT)



I.G.N. 1/25000e n° 2233 Ouest " Corrèze ", 2133 Est " Treignac - Seilhac "
© IGN - 2010 Autorisation n° 2010017

Ce circuit comporte de nombreux intérêts paysagers : charmes, chênes pédonculés, hêtres, bouleaux, pins et châtaigniers feront le bonheur des amoureux de la nature tout au long du parcours.

Vous découvrirez également une grande variété de reliefs en parcourant ou surplombant les vallées de la Vimbelle et du Passadour qui offrent de nombreux points de vue. Dans les bourgs de Neuville et Lachaud subsiste un habitat ancien et traditionnel.



Benjamin

à votre itinéraire

rythme!



Orliac de Bar

Suivre la voie communale n°1 (route d'accès au bourg en descente). Après la dernière maison, prendre à gauche, en longeant la station d'assainissement, puis reprendre la voie communale.

Après un virage à gauche, quitter la route pour prendre à droite le chemin rural n°14 en montée. Il gagne le hameau de Neuville. Couper prudemment la RD 32 pour emprunter en face la route du Moulin de Noailhac. On la suit en descente sur 1 km dans les sous-bois. A l'amorce d'une épingle à cheveux, prendre à droite, à l'orée d'un pacage, un chemin qui s'élève dans un bois par des lacets. Il débouche sur la RD 32 que l'on traverse pour rejoindre le village de Lachaud.

Au carrefour suivant, dans le hameau, prendre la route communale à droite et, 100 m plus loin, tourner à gauche entre une grange et une maison. Continuer sur le chemin rural n°2, après les habitations, en bordure d'un pré et d'un bois de châtaigniers. Au fond d'un pré, virer à gauche dans le sous-bois et continuer le chemin jusqu'au ruisseau (à sec en été). Le traverser sur la passerelle et le longer quelques dizaines de mètres rive gauche, puis monter un talus dans le bois pour rejoindre la Voie Communale n°1.

Prendre à droite en descente jusqu'au pont du Passadour. Traverser et suivre le chemin en montée régulière. Dépasser une maison isolée. On rejoint aussi le bourg d'Orliac en passant sous le château et en traversant le lotissement. On passe devant un four à pain et on termine en poursuivant sur la gauche pour contourner l'église et observer

l'architecture de l'habitat ancien.

La vallée du Passadour porte des traces d'anciennes mines de pente, bien visibles le long du circuit dans les ravins secs. Ces exploitations datent essentiellement de la Tène (fin de l'indépendance gauloise).

Le château de Lafarge (propriété privée) :

Entouré de grands bois et précédé d'une vaste prairie, cet élégant castel domine le bourg, tourné au sud-ouest. Son corps de logis du XVII^e siècle s'étage sur deux niveaux percés de nombreuses fenêtres. Le toit d'ardoises à forte pente est ponctué de clochetons et de lucarnes. Le bâtiment est flanqué de deux tours, l'une ronde, à droite, l'autre carrée à gauche.

L'intérêt géologique :

Dans un contexte de roches broyées typiques de l'"accident" de Tulle, les poudingues de Bans sont une rare particularité de la région. Ce contexte tectonique du Carbonifère, effectué sous climat subtropical, a donné des sols rouges enrobant des roches roulées sur près de 400 ha.

L'intérêt architectural :

L'église d'Orliac de Bar date du XV^e siècle ; quelques rares éléments sont cependant plus anciens.

Une importante réfection a eu lieu en 1872. La présence du motif dit "svastika" (croix gammée), symbole oriental certainement venu des croisades, présent sur le haut des baies, et visible depuis l'extérieur, intrigue quelque peu. Les trois cloches ont échappé à la révolution : l'une, datant de 1555, est classée monument historique et porte le vocable de St Laurent, patron de la paroisse

L'intérêt archéologique :

INFOS COMMUNE

Mairie : le bourg
19390 Orliac de Bar
Tel : : 05 55 21 32 37

Code postal 19390

Coordonnées géographiques
45° 21' 42" Nord
1° 48' 06" Est
Altitude : 268 m / 528 m